

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Communiqué fourni par M. O. Beaumier, représentant local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Bureau 3, 190 rue Hériot, Drummondville.

LES PRODUITS DE L'ERABLE

Le sirop, le sucre et le beurre d'érable sont rationnés depuis le 2 septembre 1943 parce qu'ils constituent une partie importante de l'ensemble des conserves, confitures et sucreries disponibles pour la population canadienne. En toute justice pour les consommateurs canadiens, la Commission des Prix a dû reconnaître la nécessité de rationner ces produits, mais elle s'est efforcée d'organiser le rationnement de façon à causer le moins d'ennuis possibles aux producteurs.

Cette année, elle permettra aux cultivateurs de vendre leur sirop d'érable directement aux consommateurs aux prix que le détaillant peut exiger pour ce même produit. Elle a augmenté la valeur des coupons de rationnement durant la période de production, et institué un régime spécial pour faciliter les ventes par la poste, de façon à ce que les producteurs puissent vendre leur sirop et sucre d'érable de la même manière et aux mêmes clients réguliers que par le passé.

Lorsqu'un cultivateur vendra directement son sirop à un consommateur au détail, il pourra exiger \$2.40 le gallon, mesure impériale, pour du sirop non classifié, \$2.65 pour le sirop *Canada foncé*, \$2.90 pour le sirop *Canada intermédiaire*, et \$3.15 pour le sirop *Canada clair*.

L'ordonnance de la Commission, qui porte le numéro A-1125 frappe également les ventes des cultivateurs (producteurs primaires) aux conditionneurs, aux distributeurs-grossistes, aux détaillants, aux détaillants de quotités et aux usagers industriels.

Ceux qui vendent du sirop *Canada de choix* pourront exiger \$0.25 de plus, le gallon, au prix pouvant être demandé pour le même produit lorsqu'il est vendu dans des contenants de métal d'un gallon, à couvercles qui se vissent. Ces prix valent pour le sirop livré par des voituriers publics à la plus proche place d'affaires du vendeur.

Sauf lorsque la livraison est faite par un voiturier public, aucun frais de transport ne peut être exigé pour une livraison faite à un acheteur dans un rayon de 15 milles de la place d'affaires du producteur (cultivateur) et aucun frais ne peut être exigé pour une livraison faite sur un marché public. En d'autres termes, le cultivateur doit livrer son produit à ses frais lorsqu'il le livre lui-même à un acheteur résidant à moins de 15 milles de chez lui. S'il expédie son produit par chemin de fer ou par un camion, il peut alors exiger les frais de transport quelque soit la distance. Il ne peut jamais tenir compte de ses frais de transport lorsqu'il vient lui-même vendre ses produits de l'érable sur un marché public.

Tout contenant doit indiquer la qualité du sirop vendu comme tel, c'est-à-dire les qualités de *Canada de choix*, *Canada clair* et *Canada intermédiaire*, qui doivent être conformes aux qualités standard établies par le colorimètre approuvé par le ministre fédéral de l'Agriculture.

Le prix maximum fixé pour le sucre d'érable en vrac, emballé à l'état libre dans des sacs, et connu sous le nom de sucre de ferme, est de 22 cents la livre. Le prix maximum que peut exiger un cultivateur lors-

qu'il vend aux consommateurs du sucre d'érable en blocs d'une demi-livre, une, deux et quatre livres est de 35 cents la livre. Pour la tire, le beurre d'érable ou la crème d'érable, le prix maximum du producteur est de 35 cents la livre lorsque ces produits sont vendus à des consommateurs.

Les majorations et les frais de transport des grossistes et des détaillants peuvent être ajoutés lorsqu'ils établissent leurs prix spécifiques de vente.

Comme par le passé, le cultivateur doit percevoir les coupons valables de rationnement quand l'acheteur prend livraison du sirop d'érable. Il est entendu que les producteurs peuvent consommer autant de sirop d'érable et de sucre d'érable qu'ils le désirent sans avoir à remettre de coupons. Lorsqu'il vend à un marchand de détail, le cultivateur doit percevoir le nombre requis de coupons valables de conserves, les chèques de coupons de conserves, les permis spéciaux d'achat ou les certificats de transfert de banque, suivant le genre de documents dont se sert le détaillant à qui il vend le sirop d'érable. Si le producteur vend à des institutions, hôtels, etc., il doit se faire remettre des chèques de rationnement de conserves ou les permis spéciaux d'achat.

Du 3 février au 31 mai, chaque coupon de conserves "D" devenu valable, est bon pour l'achat de 40 onces fluides de sirop d'érable (une pinte) ou 2 livres de sucre d'érable, ou 12 onces fluides (1 livre) de beurre d'érable. Les mois de mars, avril et mai sont la période durant laquelle se fait la plus grande partie des ventes directes du producteur au consommateur. Après le 31 mai, la valeur du coupon "D" sera réduite à 24 onces fluides. C'est dire qu'il faudra alors 7 coupons "D" pour acheter un gallon de sirop d'érable. La valeur du coupon "D" restera toutefois la même pour le sucre d'érable et le beurre d'érable.

VENTES DE VIANDE PAR LES CULTIVATEURS

Tout le temps que durera la suspension du rationnement de la viande, les cultivateurs pourront abattre leurs animaux sans permis pour les ventes faites directement aux consommateurs. Par contre, ils doivent posséder un permis pour vendre dans le gros. C'est dire qu'un cultivateur doit avoir un permis lorsqu'il vend à un boucher ou à ceux qui détiennent des quotités, comme les hôtels, les restaurants et les commerces de gros.

Les autorités ont déclaré que ceux qui abattent de la viande avec permis doivent continuer d'observer les dispositions de l'ordonnance No. 340 concernant l'abattage, l'estampillage des carcasses et le dégraisage du bœuf. Toutes les quotités sont abolies et les cultivateurs n'auront pas à faire rapport aux comités locaux de rationnement jusqu'à nouvel ordre. Les rapports de février doivent être faits et envoyés au comité de rationnement.

Lorsqu'un cultivateur abattra des animaux pour en vendre la viande à des bouchers ou des marchands de gros, il devra se servir du permis d'abattage de la société agricole de la localité où il habite, puisque les carcasses ainsi vendues doivent être estampillées, suivant la circulaire No. 5A, de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Mesures d'Isolement contre l'Eire

Billet du Jeudi

Lyautey du Maroc

En ces temps d'errements et de déséquilibre, d'indiscipline morale et de relâchement spirituel, le contact d'un homme véritable, même mort et communiquant son enseignement de l'au-delà, peut exercer une extrême influence. Telle est l'impression qui se dégage de *Rayonnement de Lyautey*, de Patrick Heidsieck, publié à Paris en 1941, et que l'on réédite ces dernières semaines au Canada (1). Mais une question se pose. Lira-t-on ce livre comme on le devrait, et le lira-t-on, surtout, dans les milieux souffrants de l'esprit du siècle, auxquels il s'adresse particulièrement? Les jeunes gens prendront-ils la peine de le parcourir avec attention, de réfléchir sur les leçons qu'il propose, et surtout de transposer ces leçons dans la vie? Non seulement dans la vie personnelle, intime, mais la vie sociale, politique, religieuse, les relations humaines de chaque jour, les mondes des affaires et des idées? Les jeunes filles et les femmes le liront-elles, qui influent tellement sur leur entourage immédiat, pour le bien ou pour le mal, et ne soupçonnent pas toujours l'étendue de leur action? Car Lyautey n'a rien du héros sentimentale de roman, même si sa carrière remplie peut fournir le sujet et la matière de dix romans, et son enseignement ne convient guère aux pusillanimes. Père et conquérant du Maroc moderne, Lyautey fut à la fois un soldat et un éducateur, un meneur d'hommes comme on n'en rencontre que quelques-uns dans une génération un peu modeste et un grand catholique.

Il mourut en 1934, assez tôt pour ne pas voir les malheurs qui allaient fondre sur son pays et l'Europe, et qu'il sentait dans l'air depuis longtemps, quand il s'attardait à envisager les conséquences logiques de la folie collective des peuples. En 1897, il écrivait au commandant de Margerie: "La France, sitôt qu'on prend du recul, n'est pas très consolante à regarder. Dès qu'on cosmopolitise, on a trop vite l'angoissante sensation d'être sur quelque chose qui s'enfonce; et c'est d'autant plus poignant qu'on est entouré de choses qui montent... Gouverner et gouvernants ne pensent qu'à la distraction du soir et au vote du lendemain..." Sur la fin de sa vie, il disait: "Je me meurs de la France". Après plus de trente ans aux colonies, installé en France pour y finir ses jours, il n'en revenait pas de la mollesse qui l'entourait. Écoutons Georges Lamirand, préfacier du

livre qu'on nous offre aujourd'hui: "Tout lui semblait désorganisé, avachi. Là où il y avait, jadis, des disciplines, il ne trouvait que des routines ou inertie. Le manque d'imagination des dirigeants l'irritait autant que le manque de conscience des subordonnés. Cette déchéance de l'esprit public le scandalisait. Il était exaspéré surtout par l'absence de sérieux qui, du haut en bas de l'échelle, présidait à l'administration du pays..." Le maréchal Lyautey voyait la régénération et le salut dans le retour aux valeurs essentielles. Il prêchait, par la parole et l'exemple, le sens du devoir et des responsabilités, l'ordre et la perfection du détail, l'amour de la terre, le culte des traditions, le christianisme réfléchi et vécu. Homme d'action, il souffrait de l'inaction et de la passivité qui régnaient partout, et contre lesquelles les hommes comme lui ne pouvaient rien.

Rayonnement de Lyautey contient tout le maréchal, présentant ensemble ses notes de jeunesse, des articles donnés aux journaux et revues, surtout le gros de sa correspondance avec sa famille, ses amis, les officiers qui se consacraient comme lui au service de la France, hors de celui-ci. On le suit pas à pas au cours de sa vie intense, invariablement d'une même unité, faite de travail, d'élévation et de foi, de la jeunesse à la dernière maladie. Louis-Hubert Lyautey naquit en Lorraine, le 17 novembre 1854, dans cette ville de Nancy qu'illustra et autre grand Lorrain, Maurice Barrès. Études à Nancy et à Dijon, après quoi il entre à l'École Militaire de Saint-Cyr, où il prend ses galons de lieutenant, en 1878. Il sert en France et en Algérie, revient en France, part pour l'Indochine en 1894, comme officier d'Etat-Major, alors qu'il atteint quarante ans. A ce moment, il se sent fort désabusé. Il se pense trop âgé pour commencer une carrière coloniale, sait d'ailleurs qu'on l'éloigne de France à cause d'un article à la *Revue des Deux-Mondes*, sur *Le rôle social de l'officier*. Il se déçoit, lui-même et devient, pendant les trente ans qui suivront, l'un des génies colonisateurs de son époque. On le trouve au Tonkin et à Madagascar, au Maroc surtout, où il est nommé premier résident général en 1912. La guerre de 1914-18 le ramène en France, mais il reprend tôt ses fonctions au Maroc, y continue son oeuvre d'expansion et de paix jusqu'au moment de sa retraite, en 1925. Membre de l'Académie française depuis 1914, maréchal de France de-

Cordell Hull répond à l'appel de S. S. Pie XII

M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a dit en réponse au plaidoyer prononcé par le pape Pie XII pour épargner Rome, la Ville-Eternelle, que "si les Allemands n'étaient pas retranchés en ces endroits et s'ils portaient autant d'intérêt que nous à la protection des sanctuaires religieux et des monuments ainsi qu'à la préservation de la vie des civils innocents et des réfugiés, la question ne se soulèverait pas."

"Je crois que nous comprenons tous, dit-il, que les autorités militaires alliées, en Italie, ont d'abord à se préoccuper de considérations de nécessité militaires allemandes". Nous sommes aussi intéressés que tout gouvernement ou tout particulier à la préservation des sanctuaires religieux, des édifices historiques et des vies humaines. Je suis sûr que nos militaires partagent ce même point de vue."

Le Souverain Pontife avait déclaré qu'il faisait une fois de plus appel à la clairvoyance et à la sagesse des hommes responsables, des deux côtés belligérants, qui ne voudraient pas s'associer à un acte qu'aucun motif ne peut justifier aux yeux de l'histoire."

Les autorités militaires allemandes n'ont pas encore répondu au dernier plaidoyer du Pape.

Médecins au Canada

Au mois de mars l'an dernier, l'on comptait au Canada 12,235 médecins, dont environ 3,000 dans les forces armées, le reste comprenant 8,614 praticiens et 615 à la retraite. Voilà ce qui ressort du rapport de l'enquête sur la santé nationale entreprise par la Commission canadienne de recrutement et de répartition du personnel médical.

puis 1921. Lyautey fut l'une des gloires de la France contemporaine. Il dort son dernier sommeil à Rabat, dans ce Maroc qu'il aimait tant, et où il demanda qu'on l'inhumât. On lit sur son mausolée qu'il mourut dans la religion catholique, mais "profondément respectueux des traditions ancestrales et de la religion musulmane, gardée et pratiquée par les habitants du Maghreb". La connaissance de soi-même et le respect des autres, que souligne ainsi son épitaphe, expliquent la grandeur de l'homme.

L'Illettré.
(Reproduction Interdite)

(1) Editions Variétés Montréal.

M. Churchill annonce que les restrictions sur les voyages entre la Grande-Bretagne et l'Irlande ne sont qu'un "premier pas" vers l'isolement de l'Eire du monde extérieur "durant la période critique qui approche

Les remarques de M. Churchill sont jugées comme la confirmation de la rumeur, suivant laquelle la Grande-Bretagne préparerait de plus rigoureuses mesures destinées à mettre l'Eire en "quarantaine". L'une de ces mesures serait la fermeture de la frontière entre l'Irlande du Nord et l'Eire, afin d'empêcher les espions de l'Axe en Irlande du Sud de connaître les préparatifs d'invasion de l'Europe occidentale.

"Si une catastrophe allait se produire pour les armées alliées et si cette catastrophe était imputable au maintien des représentants allemands et japonais à Dublin, un gouffre serait creusé entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Sud, gouffre que plusieurs générations ne pourraient combler" a dit le premier ministre.

"Pendant quelque temps, nous avons pris un certain nombre de mesures pour minimiser le danger que comporte la présence des représentants

de l'Allemagne et du Japon à Dublin.

"Le temps est venu de prendre des mesures plus rigoureuses."

Les Etats-Unis avait proposé au gouvernement de Valera l'expulsion des diplomates de l'Axe, parce que ceux-ci constituent une menace pour les troupes américaines. L'Eire a rejeté cette proposition de Washington.

M. Churchill a dit qu'il était pénible pour la Grande-Bretagne de prendre des mesures draconiennes contre l'Eire, "vu le grand nombre d'Irlandais qui combattent si bravement dans nos forces armées et dont les actes d'héroïsme sont une autre preuve des belles vertus de la nation irlandaise."

"Comme la vie des soldats britanniques et alliés est en péril, nous devons faire tout notre possible pour leur assurer la sécurité la plus effective dans les opérations à venir."

Amendements au décret de contrôle sur les salaires

Ottawa.—Le premier ministre King a annoncé, à la Chambre des Communes, plusieurs amendements au décret de contrôle sur les salaires. Voici les principaux:

- 1.—Modifications de l'article limitant les augmentations de salaire à la capacité de l'employeur de les verser sans causer un relèvement des prix;
- 2.—Suppression de l'article visant à porter, de trois à huit, le nombre des membres de l'Office national du Travail de guerre;
- 3.—Restriction du droit de l'Office national de modifier les décisions des offices régionaux, en exigeant que les parties intéressées aient l'occasion de se faire entendre, avant d'effectuer un changement.
- 4.—Elimination de l'article donnant aux officiers du Travail de guerre le droit de réduire les salaires.

5.—Révocation des stipulations qui forçait l'employeur ou l'employé, mis en accusation d'après le décret, à faire la preuve de son innocence.

6.—Réduction des sentences portées contre les personnes trouvées coupables d'inciter autrui à faire une grève illégale ou d'y avoir participé.

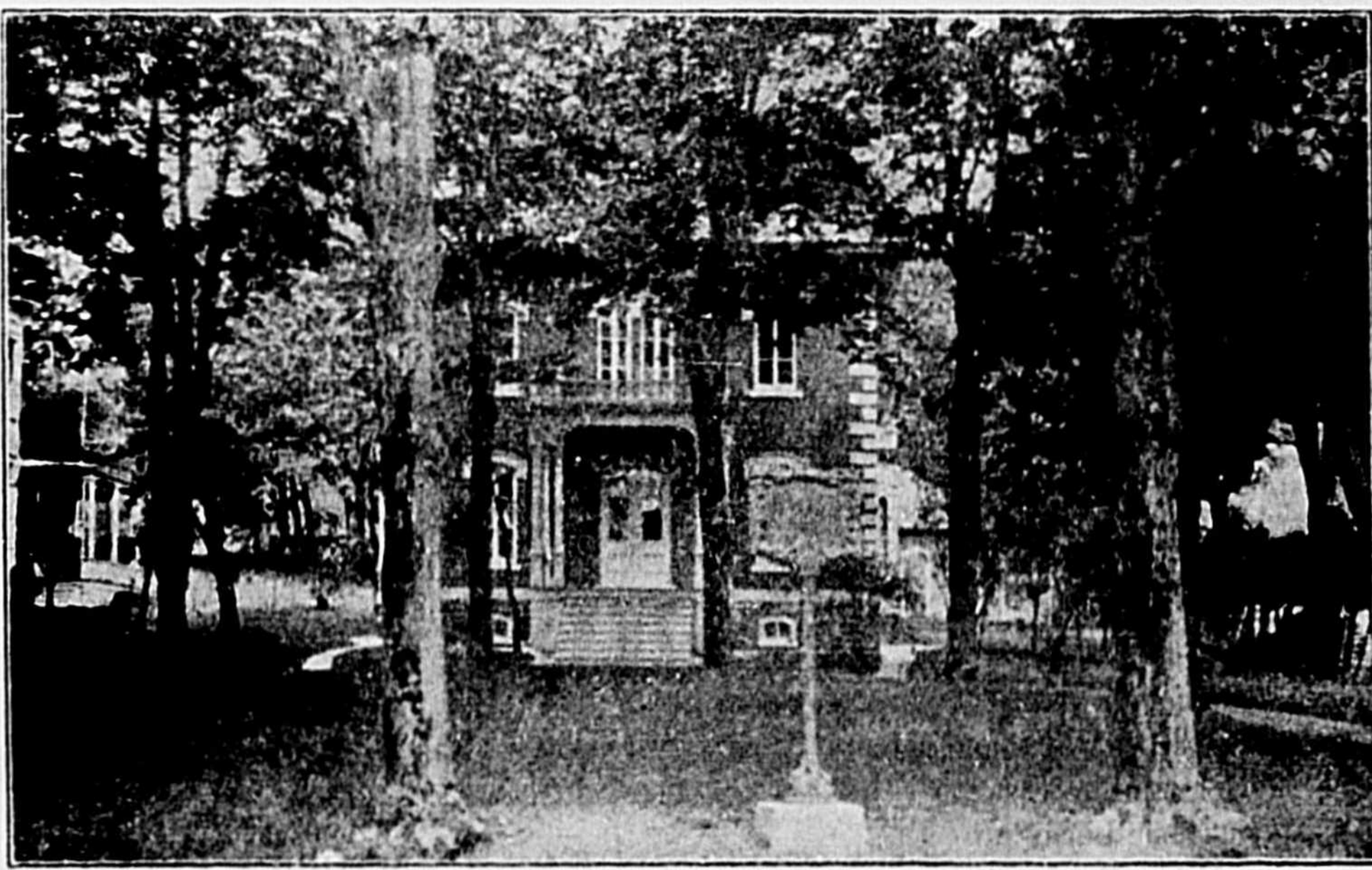
"Le décret amendé, dit M. King, accordera une plus grande latitude dans le rajustement de certains taux de salaires."

"Il est essentiel, affirme le premier ministre, que tous les groupes de la population coopèrent au maintien du plafond des prix, pour atteindre cet objectif les employeurs et les unions ouvrières devront se borner à demander des augmentations de salaire dans ce qui devrait être un nombre relativement petit de cas où existent des circonstances spéciales".

Nouvelles de la Croix-Rouge dans le Comté

Plus de 65% de l'objectif souscrit à date

Les Officiers, le Personnel et les Cadets de l'Ecole d'Aviation ont souscrit \$516 tandis que le Conseil de Comté vote \$275, soit une souscription équivalente à l'envoi de 100 colis aux prisonniers de guerre. Nos sincères félicitations et remerciements. Le relevé des contributions importantes à date révèle ce qui suit:	Warwick Overall et employés	75.00
	Plessisville:	
	Tricot LaSalle Ltée	15.00
	Eudore Fournier	15.00
	Princeville:	
	La Manuf. de Bois à Plancher	45.00
	Vu l'état des routes et les difficultés de sollicitation, il se peut que la campagne dure encore plus d'une semaine en ce qui concerne le comté. Notre prochain communiqué donnera la publication de la campagne au complet, faisant part du nom de chaque souscripteur de \$5 et plus. Sincères remerciements à chacun de nos souscripteurs.	
	Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que Warwick, St-Valère, St-Paul de Chester et Ste-Séraphine ont dépassé leurs objectifs. Nos plus vives félicitations.	
	Le Comité d'Organisation.	
	Victoriaville:	
	Ecole d'Aviation	\$516.00
	Fashion-Craft Mfrs	321.00
	Rubin Bros	231.30
	Eastern Furniture Ltd	200.00
	Shawinigan Water	150.00
	Syndicat Nat. des emp. du Vêtements de Viet.	35.00
	Regent Store et employés	33.25
	Fernand St-Cyr	10.00
	Ass. Sportive de Viet.	10.00
	Alfred Blais	10.00
	Emp. Banq. Can. Nat.	16.00
	Emp. Banq. Montréal	10.50
	Ste-Clotilde de Horton:	
	Mun. de Ste-Clotilde	\$50.00
	Warwick:	
	Dominion Comb et employés	150.00



Vue de l'ancienne résidence de Sir Wilfrid Laurier, à Arthabaska, convertie en Musée, où sera transporté le monument du grand homme d'état canadien français. Ce monument est actuellement érigé en face de l'Hôtel-de-Ville d'Arthabaska, et M. Maurice Ducharme, marbrier, de Victoriaville, a été chargé de l'exécution de ces travaux.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur propriétaire : "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.",
Arthabaska, P. Q. — Abonnement : \$1.00 par an - 50 c.
par semestre. Nécessairement d'avance.

ARTHABASKA, 16 MARS 1944

Les problèmes de l'heure

La doctrine du Christ et ses préceptes touchant la dignité de la personne humaine, la pureté des mœurs, le devoir de l'obéissance, l'organisation divine de la société, le sacrement de mariage et la sainteté de la famille chrétienne, tout cela et l'ensemble des vérités qu'il avait apportées du ciel sur la terre, le Christ ne l'a confié en dépôt qu'à son Eglise seule, avec la promesse formelle qu'il l'aiderait et serait avec elle à jamais, et il lui a donné mission de l'enseigner, en un magistère infaillible, à toutes les nations et jusqu'à la fin des siècles. Cette observation fait entrevoir tout de suite quels puissants remèdes peut et doit offrir l'Eglise catholique pour la pacification du monde.

Ayant été seule constituée par Dieu interprète et gardienne de ces vérités et de ces préceptes, l'Eglise seule jouit à jamais du pouvoir efficace d'extirper de la vie publique, de la famille et de la société civile, la plaie du matérialisme qui y a provoqué tant de ravages; d'y faire pénétrer les principes chrétiens, bien supérieurs aux systèmes des philosophes, sur la nature spirituelle ou l'immortalité de l'âme; d'opérer le rapprochement entre toutes les classes de citoyens et d'unir le peuple tout entier par les sentiments d'une profonde bienveillance et par une certaine fraternité; de défendre la dignité humaine et de l'élever jusqu'à Dieu; de corriger enfin et d'améliorer les mœurs publiques et privées, de façon que tout soit soumis en Dieu qui voit les cœurs, et conforme à ses lois et à ses préceptes, de façon aussi que le sentiment sacré du devoir soit la loi de tous—particuliers et gouvernants—et même des institutions publiques, et qu'ainsi le Christ soit tout en tous.

PIE XI.

Le Pape fêté par les Croisés

Les Croisés du Collège et du Couvent ont fêté, d'une façon très solennelle, leur papa spirituel, le Pape Pie XII.

Depuis 4 ans qu'une guerre infernale et sordide détruit tout, sur son passage, cela est assez; le Pape demande avec beaucoup d'instance de prier pour la paix; les Croisés ont répondu à son appel.

Le matin, à 7.30 heures communion générale des Croisés et messe dialoguée avec le prêtre.

Dans l'après-midi au Collège il y eut remise solennelle des diplômes, un bon pour le Pape, des amusements de tous genres organisés par le cher Frère Rodrigue, qui ont vivement intéressé tous les Croisés. Des cadeaux magnifiques donnés par les autorités religieuses de la paroisse et du Collège récompensèrent les heureux gagnants. Le cher Frère Directeur et sous-directeur rehausseront de leur présence cette petite fête de famille. Pour terminer cette séance intime, le cher Frère Omer, remercia les frères en charge de leur dévouement et demanda aux Croisés de toujours être bien fidèles à leur devise. Il s'intéressa surtout aux apôtres, les responsables du bon fonctionnement de la Croisade. Un merci spécial au Rev. Frère Rodrigue en charge des jeux pour les Croisés, pour son dévouement à préparer la partie récréative de cet après-midi.

Le soir, à 7.30 heures, les Croisés se réunissaient de nouveau au pied de Notre-Seigneur pour une heure spécialement consacrée à prier pour le Pape. Ils débâtèrent par un chœur parlé sur le Saint-Père qui

nous le fit voir courbé sous un poids très lourd parce qu'il porte le monde.

Une procession solennelle, avec en tête un cadre représentant Pie XII béni, la foule. Ensuite vint l'écusson des Croisés, le drapeau du Collège les Croisés de cette institution, la bannière du Vatican, la bannière et les Croisés du Couvent et enfin la bannière du Pape actuel. Comme c'était majestueux. Après la procession les Croisés firent monter vers le ciel une fervente prière pour que Dieu délivre le Saint-Père de ses ennemis. Ensuite Monsieur l'abbé Alfred Bernier, de sa voix chaude et paternelle, fit l'éloge de Pie XII et nous nous sacrifiâmes pour que le ciel une fervente prière pour que Dieu délivre le Saint-Père de ses ennemis. Ensuite Monsieur l'abbé Alfred Bernier, de sa voix chaude et paternelle, fit l'éloge de Pie XII et nous nous sacrifiâmes pour que le ciel une fervente prière pour que Dieu délivre le Saint-Père de ses ennemis.

Le Salut du T. S. Sacrement clôtura cette heure que tous les Assistants gravèrent profondément dans leur mémoire afin de se rappeler qu'il y a sur la terre un être qui souffre cruellement et qui prie pour le salut du monde.

Quant à nous, Chers Croisés, notre devoir est de continuer à prier afin de voir notre bien-aimé Pontife libre et sans entrave pour gouverner le troupeau que Dieu lui a confié ici-bas. Surtout durant le Carême, nous irons à la Messe plus souvent et nous nous sacrifiâmes pour que la paix revienne dans le monde.

Le Rev. Frère Christophe était en charge de l'organisation de cette journée. Nous lui devons des félicitations et des remerciements pour le succès remporté et pour le zèle qu'il apporte à la Croisade.

Vive Pie XII.

(Communiqué)

Résultat des examens du mois de février

Lundi, le 6 mars, avait lieu la proclamation des résultats des examens de février, au Collège St-Joseph.

Après le chant "O Canada!", qui ouvrit la séance, la chorale, sous l'habile direction du R. F. Bernard, nous fit entendre: "La Bereuse" de Poivet, harmonisée par M. A. Charlebois, Docteur en Musique. Cette pièce de musique fut des mieux exécutée. Le soliste, Raymond Girouard, nous charma par sa voix à la fois douce et sûre.

Ces deux chants nous donnaient un avant-goût du grand concert que nous prépare le R. F. Bernard pour la mi-avril.

M. l'Assistant, M. le Vicaire et M. Napoléon Couture, commissaire, étaient les invités d'honneur pour cette solennelle proclamation. Le R. F. Omer, Directeur, les remercia d'avoir répondu à l'invitation; il offrit ensuite des vœux de santé à M. le Vicaire, lequel, dit-il, se dépense sans compter pour les organisations de notre collège.

M. l'Assistant ajouta quelques mots pour clôturer cette soirée. Il félicita tout d'abord les élèves des sixième et cinquième années pour le succès remporté au concours organisé par le R. F. Directeur, sur les matières du programme: Français, Arithmétique, Religion, Histoire et Géographie. (Le débat se termina par: 6e, 9 points, 5e, 8½ points). Il faut, d'ajouter M. l'Assistant, mettre beaucoup de sérieux dans votre formation scolaire. Se dire: Je suis capable d'arriver à posséder mon programme, et se mettre résolument au travail. L'on peut dire que celui qui se montre vaillant et courageux pendant ses années d'étude, réussira dans la vie.

Puissent nos élèves mettre en

pratique ces judicieux conseils, donnés par un pasteur dévoué et compétent.

Voici les trois premiers de chaque classe:

11e Année	
Jean Garneau	87%
Léo-Paul Leclerc	86%
André Poisson	82%
Sylvio Trotter	77%

10e Année	
J.-Pierre Lépine	82%
Irénée Dion	78%
Jean-Roch Poulin	76%

9e Année	
Jacques Blanchette	75%
Gilbert Rondeau	73.4%
Clermont Catellier	71.9%

8e Année	
Richard Desrochers	78%
Gaston Dumas	78%
Fernand Picard	77%

7e Année A	
Louis Hains	89.7%
Jacques Prince	87.7%
André Fortin	85.8%

7e Année B	
Rosaire Breault	84.5%
Aurèle Grégoire	84. %
Lucien Trotter	83. %

6e Année	
Jacques Bergeron	81.1%
Normand Dorcy	81.1%
Roger Cousineau	79.6%

5e Année	
Gaston Giguère	86.2%
Gilles Grenier	86. %
Philippe Morin	84. %

4e Année	
Raymond Hénauld	77.2%
Claude Verville	75.5%
Jacques LaRue	74.7%

3e Année	
Pierre Martin	69.5%
Richard Côté	69.0%
Jean-Marie Martin	65.0%

2e Année	
Jacques Champoux	93%
Gaston Michaud	90%

1ère Année	
Gérard Hénauld	97%
Michel Fleury	95%

La Croix-Rouge

A une assemblée des ouvrières de la Croix-Rouge de la section d'Arthabaska, tenue au local de la Croix-Rouge le 27 février dernier, il a été résolu que les officières de cette section pour l'an 1943, seraient les mêmes pour la présente année.

Ces officières sont: Mme Georges Dorais, présidente, Mme John Walsh, vice-présidente, Mme Henri Bécotte, trésorière, et Mlle Gabrielle Denault, secrétaire.

Font partie du comité général Mmes John Walsh, Albert Beauchesne et Maurice Maheu.

Du Comité des finances: Mme Henri Bécotte, Mlles Mariette Beauchesne et Gabrielle Denault.

Du comité d'organisation: Mmes Albert Desfossés, Paul Beauchesne et Mlle Mariette Beauchesne.

Du comité de fournitures: Mme Albert Desfossés.

Du comité d'enregistrement: Mlle Mathilde Spénard.

Les capitaines sont: Mmes Georges Dorais, John Walsh, Henri Bécotte, Maurice Maheu, Paul Beauchesne, Albert Desfossés, Mlles Mariette Beauchesne, Mathilde Spénard, Jeanne Paris et Gabrielle Denault.

Durant l'année écoulée, c'est-à-dire de mars 1943 à date, plus de 442 moreaux ont été confectionnés. Ces moreaux comprennent des articles de laine tels que gilets, bas, mitaines, gants, etc., et des articles de lingerie tels que draps, pyjamas, chemises d'hôpital, robes d'enfants, etc.

Vraiment ce nombre de choses façonnées prouvent bien l'esprit de charité et de sacrifices de quelques dames et jeunes filles de notre localité, qui ne craignent pas de consacrer quelques temps de leur loisir pour venir en aide à nos soldats, marins et aviateurs et même aux femmes et aux enfants éprouvés par la guerre.

Espérons que le nombre des ouvrières bénévoles de la Croix-Rouge augmente encore.

Que toutes celles qui se sont dévouées dans le passé pour cette oeuvre si admirable acceptent les félicitations et les sincères remerciements que les officières leur adressent de tout coeur en souhaitant qu'elles continuent encore l'oeuvre commencée.

Conseil du Comté

A la séance régulière du conseil du comté d'Arthabaska, tenue à Arthabaska, le 8 courant, M. Wilfrid Labbé, maire de Ste-Victoire d'Arthabaska, a été élu préfet. MM. Napoléon Gagnon, de Madrigat, et Oscar Pratte, de St-Rosaire, ont été élus membres du conseil du comté; M. le notaire C. B. Garneau, d'Arthabaska, a été réélu comme secrétaire-trésorier, et M. Félix Houle, d'Arthabaska, a été continué dans sa charge de vérificateur. M. André Jutras, de Stanfold, a été nommé officier spécial du cours d'eau Thibodeau-Deschamps, en remplacement de M. Joseph-Désiré Allard, malade et démissionnaire.

Le préfet a rendu compte de la part qu'il a prise à la délégation des préfets et conseillers municipaux auprès du gouvernement provincial, en février dernier, en vue d'obtenir que ce dernier prenne complètement sa charge le coût de l'entretien des aliénés aux asiles et des enfants aux écoles d'industries, ou qu'il soit adopté un autre moyen afin de soulager quelque peu certaines petites municipalités qui n'ont pas les moyens de payer la quote-part qui leur est imposée par la loi existante. Le résultat de cette délégation sera connu d'ici peu.

Les conseillers de comté ont décidé de se joindre à l'Union des Municipalités rurales actuellement en voie de formation.

Le secrétaire a appris aux conseillers que le monument Laurier, érigé en face de l'Hôtel-de-ville d'Arthabaska, rue de la Cour, sera transporté, dans le cours du mois de mai prochain, sur l'ancienne propriété de sir Wilfrid, rue de l'Eglise, actuellement le Musée Laurier. M. Maurice Ducharme, de Victoriaville, est chargé des travaux de déménagement.

L'acte d'accord du cours d'eau Blanchet, avec embranchement Normand dans St-Albert et St-Vallée, a été approuvé. Les intéressés ont la promesse que ce cours d'eau sera creusé à la pelle mécanique au cours de l'été prochain.

Les conseillers ont constaté que leur salle de délibérations a revêtu une toilette nouvelle: peinture, réparation des murs, verisage de papiers et tous travaux jugés nécessaires et ordonnés à la séance de décembre dernier.

Sur demande spéciale de M. Desmarais de Victoriaville, président de la section de la Croix-Rouge Canadienne pour le comté d'Arthabaska, le conseil a voté la somme de \$275.00. Le cours d'eau du village de Princeville et du canton de Stanfold a provoqué de nombreuses expressions d'opinion et il est probable qu'il en soit encore question à la prochaine séance.

Le conseil a aussi constaté que la section de la Croix-Rouge Canadienne pour le comté d'Arthabaska, le conseil a voté la somme de \$275.00. Le cours d'eau du village de Princeville et du canton de Stanfold a provoqué de nombreuses expressions d'opinion et il est probable qu'il en soit encore question à la prochaine séance.

Le conseil a aussi constaté que la section de la Croix-Rouge Canadienne pour le comté d'Arthabaska, le conseil a voté la somme de \$275.00. Le cours d'eau du village de Princeville et du canton de Stanfold a provoqué de nombreuses expressions d'opinion et il est probable qu'il en soit encore question à la prochaine séance.

Le conseil a aussi constaté que la section de la Croix-Rouge Canadienne pour le comté d'Arthabaska, le conseil a voté la somme de \$275.00. Le cours d'eau du village de Princeville et du canton de Stanfold a provoqué de nombreuses expressions d'opinion et il est probable qu'il en soit encore question à la prochaine séance.

Le conseil a aussi constaté que la section de la Croix-Rouge Canadienne pour le comté d'Arthabaska, le conseil a voté la somme de \$275.00. Le cours d'eau du village de Princeville et du canton de Stanfold a provoqué de nombreuses expressions d'opinion et il est probable qu'il en soit encore question à la prochaine séance.

Le conseil a aussi constaté que la section de la Croix-Rouge Canadienne pour le comté d'Arthabaska, le conseil a voté la somme de \$275.00. Le cours d'eau du village de Princeville et du canton de Stanfold a provoqué de nombreuses expressions d'opinion et il est probable qu'il en soit encore question à la prochaine séance.

Le conseil a aussi constaté que la section de la Croix-Rouge Canadienne pour le comté d'Arthabaska, le conseil a voté la somme de \$275.00. Le cours d'eau du village de Princeville et du canton de Stanfold a provoqué de nombreuses expressions d'opinion et il est probable qu'il en soit encore question à la prochaine séance.

Le conseil a aussi constaté que la section de la Croix-Rouge Canadienne pour le comté d'Arthabaska, le conseil a voté la somme de \$275.00. Le cours d'eau du village de Princeville et du canton de Stanfold a provoqué de nombreuses expressions d'opinion et il est probable qu'il en soit encore question à la prochaine séance.



Nos militaires ont besoin de distraction pour conserver un bon moral. La lecture du journal "L'Union des Cantons de l'Est" est toujours un régal, même pour les moins fervents de la lecture. Les nouvelles de chez-nous intéressent toujours parce qu'elles éveillent tout un monde de souvenirs pour ceux qui vivent loin de la petite patrie. La lecture du journal local intéresse même des soldats étrangers à la paroisse. "C'est à qui aurait mon journal, dit un de nos militaires, quand je le reçois, et il finit par faire le tour de la hutte".

Il y a quelque temps le Service Jociste du Soldat envoyait à chaque militaire d'Arthabaska un étui en cuir doublé de soie sur laquelle sont cousus solidement un petit crucifix, médailles seapulaire, miraculeuse, de saint Christophe, etc. Ce cadeau de la J. O. C. a plu beaucoup à nos militaires et leur reconnaissance nous assure de la fermeté de leur esprit de foi. L'un d'eux exprimait ainsi sa pensée à la J. O. C. "J'accuse réception d'un joli porte-médailles-souvenir provenant de vous, messieurs, ce dont je vous prie d'accepter mes sincères remerciements. Suivant votre juste conseil, je le porterai avec fierté sur mon coeur assuré d'y trouver tout le support que mon état de vie réclame. Car loin des miens, entouré d'un monde plutôt inconnu, mon âme a besoin d'un secours plus fort et plus grand que je puiserais dans la foi et la prière, aussi dans le port des insignes bénis du catholicisme. Alors, facilement je vaincrai les tentations de satan, poursuivant ainsi l'idéal des Saintes Autorités."

Un autre de nos soldats dit qu'il a échappé comme par miracle à un accident qui aurait pu lui être fatal, lorsqu'il s'exerçait au tir de grenade. Il dit à ceux qui l'entouraient que c'était sa "sauvegarde" (étui renfermant les médailles) qui l'avait protégé.

Nous avons le plaisir d'annoncer que Léo Siméneau, qui était retenu dans un sanatorium de la Colombie Anglaise, fut transféré dernièrement au nouveau sanatorium de Sherbrooke. Son état est très satisfaisant.

Benoit Beauchesne a quitté Nainaimo pour Port-Alberni. Il dit que les chaussures n'ont plus de semelles lorsqu'on fait une marche de 65 milles sur une route pas toujours carrossable. Son nouveau camp est très ennuoyant à tout point de vue. Camille Ramsay est au même endroit. Il dit que le camp est en plein bois, à trois milles de la petite ville bien tranquille de Port-Alberni. Ce sont les deux soldats d'Arthabaska probablement les moins favorisés actuellement. Ecrivez-leur pour leur rendre la vie de "commandos" plus attrayante.

Nouvelles adresses: D 643 408, Gur Beauchesne Benoit 75 Bty, R. C. A., M.P.O. 1105 Port-Alberni, B. C.

D 647 928, Pte Ramsay, Camille M. P. O. 1105 Coy C, Military Camp, Port-Alberni, B.C.

E 20 702, Pte Lépinay, Gaston Hôpital Militaire de Val Cartier Val Cartier, P. Q.

J. Léo Siméneau Sanatorium Saint-François, Sherbrooke, P. Q.

Le Responsable du Service.

Tél. 652 J. H. MATTE COMPTABLE-VERIFICATEUR Vérifications municipales, scolaires et commerciales Préparation des rapports sur le Revenu 17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE VICTORIAVILLE, P. Q.

Notes locales

Aujourd'hui est la mi-carême.

M. l'abbé Poirier, curé de St-Lucien, était de passage à nos bureaux, cette semaine; il était accompagné de M. Demers, de Drummondville.

L'hon. et Mme J. E. Perrault, de Montréal, étaient de passage en notre ville, hier.

Mme Armand Fournier est actuellement à Montréal, où elle fait suivre des traitements à sa fillette, Lucille, à l'Hôpital de Cartierville, sous les soins du Dr Samson.

Mlle Yvette Gaudet est allée passer le dimanche à Ste-Clotilde, chez M. et Mme Emile Bédard.

Le Dr L. P. Langelier, de St-Paul de Chester, pratiquera désormais au bureau du Dr Henri Bécotte, à Arthabaska, à partir du 20 mars. Rénvenue au nouveau médecin.

M. et Mme J. Emile Brochu, d'Escourt, chez M. et Mme G. H. Brochu, dimanche.

On peut lire en première page deux importants communiqués de la Commission des Prix concernant le sirop d'érable et la vente de la viande.

N'oubliez pas, ce soir, la partie de cartes organisée par le J. O. C. F.

Allons en foule encourager un bon mouvement tout en s'amusant honnêtement.

Nous publierons, la semaine prochaine, le texte de la cause prononcée par Mlle Gabrielle Denault, lors de l'assemblée des membres de la Ligue Catholique Féminine, le 12 mars.

Un comité de la C.P.C. est en voie de formation à Arthabaska. M. Elphège Labbé a été nommé organisateur de ce comité par le conseil de ville, à sa dernière séance.

Funérailles de Mlle Hélène Lapierre

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mlle Hélène Lapierre, décédée à l'Hôpital du Sacré-Coeur, Plessisville, le 25 février, et transportée chez ses parents, à Ste-Hélène de Chester, où eurent lieu le service et la sépulture, le 28 février, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis venus rendre un dernier témoignage d'estime à cette jeune fille si vivement regrettée. Elle était âgée de 21 ans et 2 mois.

Bien jeune encore, elle a dû quitter ses chers parents, frères et sœurs, pour répondre à l'appel de Celui qui voulait la rendre plus heureuse en la retirant de ce monde rempli d'iniquités. Elle laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, éprouvés, M. et Mme Joseph Lapierre, six frères, Désiré, Hervé, Omer, André, Paul-Emile et Roger et deux sœurs, Mme Arthur Boucher (Rose-Alma) et Irène Lapierre et plusieurs neveux et nièces.

La levée du corps fut faite par M. le Curé Henri Pratte, qui a aussi chanté le service.

Portait la croix, M. Arthur Boucher, beau-frère de la défunte. (Suite à la 6e page)

AVIS

On demande à acheter plusieurs terres de 1 à 300 acres, situées aux environs des villes ou villages. On paiera comptant. Adressez-vous à: ALBANI SAMSON, 8A rue King Est, Apt. 1, Sherbrooke, P. Q. Case 627

Tél. 1657-M. 2 mars 5 f.



Agents: MAURICE LEVEILLE, Aston Junction MEDERIC BRETON, R. R. 2, Ste-Sophie,

Cartes professionnelles AVOCATS

John F. WALSH, C.R.

AVOCAT

Bureau: En face du Bureau de Poste

ARTHABASKA, P. Q.

R O L A N D

PROVENCHER

B.A.L.L.B.

AVOCAT

Edifice "PIROLI" 187A, RUE NOTRE-DAME

VICTORIAVILLE, P. Q.

HORMISDAS GARIEPY

AVOCAT & PROCUREUR

ARTHABASKA, P. Q.

Rés. 4063 Blvd Décarie

Tél. WA. 4084

WILLIAM PARADIS, B.A. L.L.L.

AVOCAT

AMOS

ARTHABASKA: Au bureau de John F. Walsh, c. r. MONTREAL: 266 St-Jacques Ouest.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY

B.A., LL.B.

NOTAIRE

Syndic Licencié de faillites. Vérificateur autorisé par la Commission Municipale

PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY

B.A., L.S.C.

NOTAIRE

Cessionnaire du Grefte de Me EDGAR LALIBERTE

WARWICK, P. Q.

Casier postal 375

Tél.: Rés. 538; bur.: 680

HORACE BERGERON

NOTAIRE

OFFICE LAROCHE (Voisin de la Banque Can. Nationale)

199, Rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE

Cartes d'affaires

Téléphone 78

C. P. 225

DR JEAN-M. BECOTTE

Chirurgien à l'Hôtel-Dieu

Ex-élève du New-York Polyclinic

RAYONS-X

Rue du Palais de Justice • ARTHABASKA

DR C.-A. GILBERT

SPECIALISTE

Yeux — Oreilles — Nez — Gorge

Examen de la vue • Ajustement de verres et monturer

197, rue Notre-Dame - VICTORIAVILLE (Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

DR EDOUARD COTE

MEDECINE et CHIRURGIE

HEURES DE BUREAU:

2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h. 15 p.m. à 9 h. p.m.

120, rue Notre-Dame — (Deuxième étage, à droite)

Téls.: Bureau 471 Résidence: 629 VICTORIAVILLE, P. Q.

Heures de Bureau: 9 h. du matin à 9 h. du soir, tous les jours. Réparation et ajustement des lunettes

HENRI CHARETTE, B.A., BA. O.

MANTEAUX OU COSTUMES

DE PAQUES
DANS
L'INCOMPARABLE
CHOIX DU
PRINTEMPS



“Style exclusif”
...

LA MAISON OULET
VICTORIAVILLE, P. Q.

Statistiques intéressantes

430,648 hommes et jeunes gens sont passés par nos maisons de retraites fermées depuis 1910

Il y a quelques années, on écrivait des retraites fermées “c'est l'oeuvre qui nous sauvera”. On peut le répéter aujourd'hui. Le développement de cette oeuvre est certainement l'un des faits les plus consolants.

En jetant un coup d'oeil sur le tableau ci-dessous, on se rendra compte que le nombre des retraitants augmente d'année en année. Le total atteint aujourd'hui le chiffre de 430,648, dont 38,908 pour l'an dernier.

On remarquera aussi que les maisons de Québec figurent avec honneur au tableau. La maison Jésus-Ouvrier occupe même la deuxième place. Villa Manrèze et Villa Saint-Vincent sont aussi en bonne posture.

Nom de la maison	Adresse	Diocèse	Année de la fondation	Depuis la fondation	Durant l'année 1943
Villa-la-Broquerie	Boucherville, Co. Chambly	St-Jean, Qué.	1910	33,549	2978
Villa Manrèze	Chemin Sainte-Foy, Québec	Québec	1912	31,312	1560
Villa Saint-Martin	L'Abord-à-Plouffe, Co. Laval	Montréal	1914	60,999	2918
M. Reine-des-Apôtres	Cap de la Madeleine	Trois-Rivières	1914	36,730	3353
Villa Saint-Alphonse	Sherbrooke	Québec	1923	20,521	2502
Maison Jésus-Ouvrier	Québec-Ouest	Québec	1923	43,968	3668
Maison du Sacré-Coeur	Hull	Ottawa	1925	29,526	2691
N-Dame de Lourdes	Mont-Joli, Co. Matane	Timourski	1926	32,029	3252
Villa Saint-Vincent	Monument (près Québec)	Québec	1926	26,784	1707
Villa du Rosaire	Nicolet	Nicolet	1927	8,355	1117
Villa Saint-Ignace	Chicoutimi	Chicoutimi	1928	29,435	2110
Rt. PP. Dominicains	Saint-Hyacinthe	St-Hyacinthe	1929	12,414	1350
Maison Querles	Joliette	Joliette	1930	25,629	2180
Maison du Christ-Roi	Châteauguay-Bassin, Co. Châteauguay	Valleyfield	1932	21,694	2320
N-Dame des Monts	Sainte-Agathe, Co. Terrebonne	Mont-Laurier	1934	10,132	1254
St-Jean-de-la-Lande	Saint-Jean, P. Q.	St-Jean, Qué.	1936	11,599	1460
M. du Sacré-Coeur	Mont-Laurier	Mont-Laurier	1938	1,461	317
Rt. PP. Oblats	Amos, Co. Abitibi	Amos	1939	3,116	697
École “Frère Moffet”	Rouyn-Sud, Co. Temiscamingue	Timmins	1939	463	25
N-Dame des Anges	Ville-Marie, Co. Temiscamingue	Timmins	1940	2,282	234
	9621 Blvd LaSalle, Ville LaSalle, Montréal	Montréal	1943	1,021	1021

430,648 38,908

Funérailles de Madame Lucien Roux

La mort qui jamais ne chôme vient d'enlever à l'affection des siens, Yvonne Gagné, épouse de Lucien Roux, de Princeville, décédée le 15 février à l'âge de 30 ans, après quelques jours de maladie.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux inconsolable et quatre petits enfants; son père et sa mère, M. et Mme Albert Gagné, (Zéphirisa Verville) ses frères, Donat, Arsène, Wilfrid et Roland, de Princeville, Paul-Emile et Jean-Louis, de l'Abitibi, Maurice, en service actif outre-mer, et Onil, de St-Rosaire; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Alfred Roux; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Omer Gagné (Bénédicte Roux), M. et Mme Emile Roux, MM. Armand et Arthur Roux, Mlle Antoinette et Alice Roux, de Princeville.

Cette mort prématurée n'est pas sans laisser une suite bien triste, si nous constatons la valeur d'une maman pour des jeunes enfants. C'est pourquoi il nous incombe à nous, parents et amis, de venir mêler nos lar-

mes à celles de ces chers éprouvés afin de leur prouver notre attachement malgré les souffrances de la vie. Aussi nous offrons ces quelques pensées comme un baume suave pour guérir cette plaie du coeur, plaie qui ne se cicatrises pas aussi longtemps que le doux souvenir de cette âme trépassée demeurera dans notre mémoire.

Consolez-vous cher époux, sachez que les desseins de Dieu sont toujours les meilleurs. Ah! si Dieu s'empare de ces âmes à l'heure où un époux et des bambins réclament les services d'une épouse et d'une mère, c'est que Dieu, dans son amour immense, veut les rendre infiniment heureux. Ne pleurez pas parents chrétiens, c'est une étoile qui brille pour vous au ciel... elle sera votre protectrice et c'est elle qui présentera à Dieu avec vos misères, vos demandes et votre douleur.

Le service et la sépulture eurent lieu le 18 février au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis, venus de toutes

PRINCEVILLE

—M. Emile Boisvert, Mlle M. Berthe et Rose-Aline Boisvert, Mme Charles Prince, de Ste-Eulalie, sont allés à Nicolet, le 15 février, assister à la profession de leur fille, Sr Emile de la Croix (Alice Boisvert), chez les SS, de l'Assomption de la Ste-Vierge. Elle est actuellement en mission à Bécancour.

—Vous avez jeté votre femme par la fenêtre du sixième étage.

—Je l'ai fait sans y penser.

—Oui, mais vous croyez comme cela aurait pu être dangereux pour quelqu'un qui aurait passé sur le trottoir à ce moment-là.

—J'ai vu un homme qui te ressemble tellement que je l'ai pris pour toi.

—J'espère que tu ne lui as pas remis les dix dollars que tu me dois.

part, rendre un dernier hommage à la regrettée disparue.

Nous présentons aux familles éprouvées l'expression de notre vive condoléance.

Il faut en avoir pour son argent !

Les ménagères avisées savent que pour préparer un bon repas il est tout aussi important de connaître les véritables méthodes de la cuisine que de choisir la nourriture convenable. Vous pouvez perdre la plupart des vertus nutritives des aliments que vous achetez à l'épicerie avant de les offrir sur la table, à moins d'en prendre un soin particulier.

1.—Ne trempez pas les légumes avant de les faire cuire.

2.—Si vous devez peler les légumes et les fruits, pelez-les légèrement.

3.—Faites cuire les légumes aussi rapidement que possible.

4.—Évitez la cuisson excessive; faites cuire jusqu'à ce qu'ils soient juste tendres.

5.—Faites cuire les légumes à la vapeur plutôt qu'en les immergeant. Placez-les dans une certaine quantité d'eau bouillante qui ne les recouvre pas entièrement et faites-les cuire dans un plat hermétiquement fermé.

6.—Conservez l'eau dans laquelle les légumes ont cuit et servez-vous-en pour les différentes sauces et les soupes.

7.—N'employez jamais de soda pour la cuisson des légumes. La soude, en effet, conserve la couleur, mais détruit les vitamines.

8.—Essayez de faire cuire la quantité exacte pour chaque repas. Mettre les aliments dans le réfrigérateur et les faire réchauffer entraînent la perte des vitamines.

Avez-vous négligé l'une de ces règles? Surveillez-vous et agissez de façon à ce qu'on ne puisse pas dire que dans votre foyer “l'évier est mieux nourri que votre famille”.

Ils devraient rougir, de honte, ceux qui prennent un air flatteur à la vue des gens nobles et riches.

Tchou.

St-Norbert d'Arthabaska

—C'est avec regret que nous avons appris que Mme Ludger Poisson et M. Augustin Letendre, étaient rendus à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, pour traitements. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

—C'est avec plaisir que nous avons salué M. Albert Bussière, qui était de passage dans notre paroisse ces jours-ci.

—Mme Vve Napoléon Dubois

Un détective du C. N. R. à l'honneur

Une situation dans le sud de l'océan Pacifique portera désormais le nom d'un employé du Canadian National en reconnaissance d'une action d'éclat qu'il a accomplie récemment. C'est l'lie Devine de la Nouvelle-Georgie, ainsi nommée d'après le lieutenant-colonel James W. Devine, de Portland, Maine, autrefois officier de police, qui a obtenu un congé du service des enquêtes du Réseau National pour la durée de la guerre.



LT. COL. DEVINE

Il avait l'ouverture des hostilités, le colonel Devine était premier lieutenant de la Garde Nationale du Maine et membre du personnel du Canadian National depuis plus de 20 ans. Dès son entrée dans l'armée, il est promu capitaine et se voit assigner le poste d'officier commandant de la 43ème division de la 103ème Infanterie du Service de l'Armée des États-Unis. Pour avoir réussi à enfoncer les défenses de la base japonaise de Munda, le major Devine est promu lieutenant-colonel et c'est pour rendre hommage à cette action d'éclat qu'une lie du Pacifique porte maintenant son nom.

Né à Abbeville, Caroline du Sud,

le colonel Devine a passé les premières années de son enfance à Trois-Rivières, P.Q. Quelques années plus tard, il quitte Trois-Rivières pour aller demeurer à Derrington, Maine. En 1919, il entre au service du Canadian National comme chasseur puis il perçoit au service des enquêtes du chemin de fer en 1932.

Le colonel Devine a passé ses vacances annuelles à suivre des cours spéciaux de police donnée par la Gendarmerie Nationale du Maine.

Depuis le début de la guerre, les membres du service des enquêtes du Canadian National ont établi un magnifique record, a déclaré M. George Suen, directeur de ce service. Quelque 100 employés du Canada et des États-Unis ont obtenu un congé de la Compagnie et se sont enrôlés dans l'armée active. Sur ce nombre, plusieurs ont obtenu des promotions. Bien que la plupart se soient enrôlés dans l'armée et l'aviation, un grand nombre de ces employés servent dans la Marine Canadienne et Américaine.

a loué un logement chez M. Louis Thibault.

—M. et Mme Eugène Labbé étaient de passage chez M. et Mme Georges Boulanger.

—M. et Mme Patrick Cormier, de Victoriaville, étaient de passage chez M. J. D. Nadeau, dimanche dernier.

—MM. Emile Côté, Fernand et Adrien Nolette sont revenus des chantiers.

—MM. Armand Fournier et Gérard Houde, de l'Assomption, sont venus visiter Mlle Rose-Eva Noël et Gertrude Allie.

Mardi, le 7 mars, avait lieu chez B. Omer Lavigne, une réunion d'amis et de parents, à l'occasion du 15e anniversaire de naissance de Mlle Madeleine Lavigne. Il y eut chant par Mlle Monique Lemieux, “Tu te rappelles, ma toute belle”, M.

(Suite à la page 6)

FEUILLETON

Les Secrétaires des Gouverneurs et Intendants de la Nouvelle-France

Par
PIERRE
GEORGES
ROY

Publié avec l'autorisation de l'auteur

No. 41

(Suite)

Jean-Baptiste Peuvret de Mesnu

Jean-Baptiste Peuvret de Mesnu était le fils de maître Jacques Peuvret, conseiller du Roi, lieutenant criminel en l'élection du Perche. Il vint dans la Nouvelle-France en 1657, avec un de ses frères, le sieur Peuvret de Margontier, qui se noya en se baignant au Cap à l'Ange, quatre jours après son arrivée au pays. M. Peuvret de Mesnu fut employé par le gouverneur de Lauzon en qualité de secrétaire. En juillet 1657, il reçut une commission de notaire et exerça cette profession jusqu'à 1659. Son greffe est conservé aux Archives Judiciaires de Québec. Son mariage, en 1659, avec Marie-Catherine Nau de Fossambault, veuve depuis deux mois de Louis de Lauzon de la Citire, lui apporta sinon la fortune du moins une certaine aisance. Le 18 septembre 1663, M. Peuvret de Mesnu était nommé le premier greffier du Conseil Souverain. Il exerça cette charge pendant un grand nombre d'années avec une interruption de quelques mois en 1664. Il était également receveur du Domaine et procureur fiscal de la Compagnie des Indes Occidentales. Il s'occupa aussi de commerce et d'industrie. En 1677, un arrêt du Roi lui donnait pour dix ans le privilège exclusif de construire deux moulins à scier la planche sur le fleuve Saint-Laurent. M. Peuvret de Mesnu décéda à Québec le 23 mai 1697.

Jean Durand

Jean Durand, il n'y a aucun doute sur ce point, fut secrétaire du gouverneur de Lauzon pendant la plus grande partie de son séjour dans la Nouvelle-France. Presque toutes les ordonnances de M. de Lauzon qui ont été conservées sont contresignées par M. Durand. Il fut aussi notaire royal à Québec de 1653 à 1654. Le procureur général Verrier, en procédant, en 1732, au classement des minutes des notaires de Québec, trouva un certain nombre d'actes du notaire Durand mêlés à ceux des notaires Audouart et Bequet. Il fit un inventaire de ces actes, qui a été conservé, mais les actes eux-mêmes sont disparus depuis longtemps. Quant au notaire Durand, il dut retourner en France peu après 1684.

Nicolas Le Vieux de Hauteville

Nicolas Le Vieux de Hauteville arriva ici avec le gouverneur de Lauzon le 13 octobre 1651. M. de Lauzon l'avait choisi comme son secrétaire. Dès son arrivée dans le pays, M. de Lauzon, se mit en frais de placer l'administration de la justice sur un pied plus régulier. Il installa comme grand sénéchal son propre fils, Jean de Lauzon. Il avait juste vingt-deux ans! Le grand sénéchal était plutôt un officier de justice honoraire. C'est M. Le Vieux de Hauteville qui, en fait, devint le principal officier de justice avec le titre de lieutenant-gouverneur. Le procureur fiscal était Louis-Théodore Chartier de Lotbinière. M. Le Vieux de Hauteville repartit pour la France en 1656. Il fit le voyage avec son protecteur, M. de Lauzon. Le 10 septembre 1654, M. Le Vieux de Hauteville, avait épousé Marie Renard de la Blanchetière, qui lui donna une fille, Marie-Paule, née le 8 septembre 1655. Pendant son séjour ici, M. Le Vieux de Hauteville avait acquis une maison à la basse-ville de Québec et un arrière-fief, appelé la Cabane aux Taupiers, situé dans la seigneurie de Beauport. Il vendit le tout, par acte dressé à Paris le 18 avril 1658, à Florentin Lambert, marchand libraire, pour le prix de 2000 livres.

Le sieur de Limero

Le 8 février 1652, le gouverneur de Lauzon accordait à son fils Louis de Lauzon de la Citire, une seigneurie bornée d'un côté à la concession accordée aux Sauvages et de l'autre à la rivière du Cap-Rouge. Cette seigneurie prit le nom de Gaudarville. L'acte de concession prit le nom de Gaudarville. L'acte de concession de cette seigneurie publié dans les *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale* (p. 383) porte, au-dessous de la signature de M. de Lauzon: “Par Monseigneur, Limero”. Le gouverneur de Lauzon a-t-il eu un secrétaire du nom de Limero? Aucun personnage de ce nom n'a existé au Canada sous le régime français. Du moins, pas un seul de nos anciens registres de l'état civil ni des actes des notaires du temps de M. de Lauzon n'en a conservé la trace.

Jean Gillet

Le 11 juillet 1658, écrit le Père Ragueneau, arriva à Québec M. le vicomte d'Argenson, envoyé par Sa Majesté et par Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France pour gouverner le pays. Aussitôt que son navire eut mouillé l'ancre, M. d'Ailleboust, qui tenait sa place en attendant sa venue, l'alla saluer dans son abord, pendant que les habitants de Québec étaient en armes sur le quai. M. d'Ailleboust étant sorti, se mit à la tête des habitants, et M. le gouverneur, après avoir envoyé son secrétaire pour faire ses compliments, mit pied à terre avec ses gens”. Ce secrétaire dont parle ici le Père Ragueneau, est Jean Gillet. Nous trouvons une seule mention de Jean Gillet dans les registres de Québec. Le 25 novembre 1660, il est parrain de Suzanne-Marie Coussehan, fille de Pierre Coussehan et de Marie Boissonnot. M. Gillet, vraisemblablement, retourna en France avec d'Argenson en septembre 1661.

Louis Peronne de Mazé

Louis Peronne de Mazé, fils de Jean Peronne Du Mesnil, vint ici en qualité de secrétaire de M. d'Avagour. Il arriva à Québec avec le nouveau gouverneur le dernier jour d'août 1661. Nous lisons dans le *Journal des Jésuites*, année 1661: “Le dernier août, arriva le Sr. Dubois d'Avagour, nouveau gouverneur, avec le fils de M. Du Mesnil, son secrétaire, dont le frère fut enterré le même jour, tué d'un coup de pied par N.” L'année même de son arrivée dans la Nouvelle-France, le 7 novembre 1661, M. Peronne de Mazé se faisait concéder en fief et seigneurie, conjointement avec Jacques Cailhault de la Tesserie, quinze arpents de terre sur l'île d'Orléans. C'est le fief de la Grossardière. Il reçut ce fief de Charles de Lauzon. A l'été de 1662, M. Peronne de Mazé fit un voyage en France. Il revint dans l'été de 1663. Le 24 septembre 1664, M. de Mézy nommait M. Peronne de Mazé membre du Conseil Souverain. Un acte du notaire Duquet du 14 mai 1665 qualifie M. Peronne de Mazé ainsi: “capitaine de la garnison de Québec, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi”. Il siégea pour la dernière fois au Conseil Souverain le 6 juillet 1665. Il s'embarqua peu après pour la France et ne revint pas.

Le sieur d'Angoville

Le sieur d'Angoville accompagna dans la Nouvelle-France son compatriote et ami le gouverneur de Mézy. Celui-ci le fit major de la garnison du fort Saint-Louis, c'est-à-dire des gardes du gouverneur. M. d'Angoville servit en même temps de secrétaire à M. de Mézy puisque ses lettres et pièces officielles sont contresignées par lui. Par son testament reçu par le notaire Aubert, le 24 avril 1665, M. de Mézy légua au sieur d'Angoville “la somme de deux cents livres, son habit de drap d'Angleterre tout complet, son manteau de Camelot, une paire de souliers neufs, huit chemises avec des boutons aux manches, son épée avec la ceinture, un matelas et une couverture neuve servant à coucher les valets”. Par son codicille fait trois jours plus tard, il ajoute à son legs en faveur de M. d'Angoville “son habit noir afin qu'il porte le deuil de sa personne, ainsi qu'il lui désire”. Après la mort de M. de Mézy, M. d'Angoville retourna en France. Dans la recherche de la noblesse pour la généralité de Caen, en 1667, on rencontre François de Clamorgan, sieur d'Angoville, et Antoine Mauvoisin, sieur d'Angoville. Lequel des deux avait accompagné de M. de Mézy à Québec?

(A suivre)

TOUT SE MODERNISE



Le panier dans lequel le travailleur transportait autrefois ses repas est aujourd'hui passé de mode. Il a cédé le pas à une boîte dont la partie supérieure, de forme arrondie, contient un thermos. Le contenu de cette boîte diffère quelque peu de celui des anciens paniers et est un indice de l'influence exercée par les divers appels lancés en faveur d'une alimentation plus saine; il offre une quantité raisonnable de calories, de protéine, de calcium, de fer et de vitamines et un agencement de couleurs qui aiguise l'appétit. Une brève enquête conduite à l'heure des repas à la National Railways Munitions, une filiale du Canadian National où sont fabriqués les affûts et les canons de marine, a révélé que les si populaires “fèves au lard” ont cédé la place aux sandwiches variés, aux potages chauds et aux salades diverses.

Mlle G. Campbell, diététicienne diplômée, du Canadian National, qui possède une vaste expérience dans la préparation des repas d'ouvriers, offre plusieurs suggestions intéressantes pour la préparation de ces boîtes. Elle conseille, pour commencer, un mets chaud à chaque repas; c'est le potage, que ce soit de préférence une crème aux légumes, au œuf, ou autre. Comme breuvage, le lait, à cause de sa valeur nutritive, est fortement recommandé; si le thermos contient du thé ou du café alors, dit Mlle Campbell, qu'un des sandwiches soit aux légumes finement hachés. Il est aussi recommandé, pour varier, d'avoir un sandwich sur trois fait de pain brun. Les fruits frais remplaceront avantageusement les gâteaux ou les pâtisseries et pour la collation de l'après-midi, le lait est tout indiqué.

La boîte doit être préparée avec soin, les sandwiches coupés joliment et soigneusement enveloppés dans du papier ciré. On voit ici Mlle Campbell montrant une démonstration sur la meilleure façon d'envelopper un sandwich et dans la photo de droite, une employée de National Railways Munitions mange avec appétit son déjeuner.

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

—M. l'abbé Alphonse Roux, ptre, principal de l'Ecole Normale de St-Léonard de Nicolet, était de passage au presbytère des Sts-Martyrs Canadiens et chez M. et Mme Jean-Baptiste Roux, en fin de semaine.

—M. et Mme Roland Charron sont allés à Montréal, dans le courant de la semaine dernière.

—M. Roger Filion, des Trois-Rivières, a passé quelques jours en ville par affaires, cette semaine.

—M. et Mme J. D. Gagné sont de retour des Trois-Rivières, où ils ont passé la dernière fin de semaine.

—M. Thomas Descoteaux, agronome de Québec, était de passage au bureau des agronomes de cette ville, au début de la présente semaine.

—Mme Georges Giroux est actuellement en visite chez ses parents, M. et Mme Nil Picard, de Thetford Mines.

—M. Ernest Levasseur, de Notre-Dame du Bon Conseil, était de passage en ville par affaires, dans le courant de la semaine dernière.

—M. J. E. Alain est allé à Montréal par affaires, dans le courant de la semaine dernière.

—M. l'abbé L. P. Boissonneau, ptre, professeur au Séminaire de Nicolet, passe quelques jours en visite au presbytère des Sts-Martyrs Canadiens de cette ville.

—Mmes F. F. Dumont et Jean Nadeau, de Louiseville, étaient de passage en ville, au début de la présente semaine.

—Mme Alfred Bélisle est retournée à Québec, après avoir fait un séjour chez ses parents, M. et Mme Jean de Guise.

—Mme Désiré Payeur est allée à Québec en fin de semaine.

—M. et Mme Roméo Gardner sont allés visiter des parents à Québec, en fin de semaine.

—M. et Mme U. L. Brunelle sont allés passer quelques jours à Montréal, dans le courant de la semaine dernière.

—M. Emile Gosselin est allé à Disraeli, par affaires, sur la fin de la semaine dernière.

—M. Jacques Poucault est allé à Québec par affaires, au début de la présente semaine.

—Mlle Jeanne Bélisle est allée passer la dernière fin de semaine à Québec.

—M. J. Arthur Morissette, de Princeville, était de passage en ville, au début de la présente semaine.

—M. Louis Lévesque, de Montréal, est actuellement de passage en ville.

—Madame Wellie Roberge, de Springfield, est venue en promenade chez des parents.

—M. Georges Gouin, de la fanfare militaire, à Pettawawa, Ontario, était en visite chez ses parents, la semaine dernière.

—Mlle Jeanne Lapierre, de Montréal, a passé la fin de semaine chez des amis.

—Mlle Marcelle Jutras, garde-malade, fille de M. Euclide Jutras, est allée passer quelque temps chez des amis à Montréal.

—Mlle Margot Roberge, de Montréal, est venue passer quelque temps chez Mlle Marie-Paule Thibodeau.

—M. l'abbé Jules André Thibodeau, vicaire à Bécancour, a passé quelques jours chez son père, M. Emile Thibodeau.

—Mme Ludger Brunelle va passer quelques jours chez sa fille, Mme Guy Gosselin, à Trois-Rivières.

—Le Sergent Major R. Trépanier est retourné à St-Jérôme après quelques jours en visite dans sa famille.

—Belle Partie de cartes au bénéfice des Oeuvres de Guerre, à la Hutte des Chevaliers de Colomb, lundi le 20 mars, organisée par le Victory Club. Bilets en vente au magasin Victoria. Prix de présence et des prix par tables. Admission 35 cents. Ne manquez pas d'encourager cette belle oeuvre.

—M. Gérard Allie, avocat, de Montréal, était de passage, chez son oncle, M. Roméo Allie, dernièrement.

—Le centenaire de la fondation de notre première paroisse dans cette partie des Bois-Francis s'est passé sous silence, l'an dernier. Il nous semble qu'il eût été facile d'organiser une soirée à notre pare, ou même, eût été très louable, sur le terrain en face de notre collège Commercial des Frères du

Sacré-Coeur, dont les bâtisses majestueuses se trouvent sur le terrain de la première chapelle de notre partie des Bois-Francis.

—Saviez-vous que le nom de Victoriaville a été posé sur la gare en octobre 1905.

—Le trécaré est connu depuis les premiers temps de la colonie, alors que nos ancêtres, groupés aux alentours de Québec, avaient toutes les misères du monde à se protéger contre les iroquois. Il y a dans notre municipalité un trécaré, formé par le chemin de Princeville, à la troisième traverse de chemin de fer, près de la terre de M. Willie Nault, et qui revient par le rang des quatre maisons, et remonte à la terre de M. Wilfrid Labbé. On épelait Trait garré dans le temps.

—M. Abraham Haroon, marchand, est allé à Montréal, cette semaine.

—On nous apprend que le conseil de notre municipalité rurale de Ste-Victoire va faire graver la route Cinq Chicots. Belle nouvelle.

—Le soleil a fait du bon ouvrage cette semaine. Les sucres s'annoncent et avec le premier jour du printemps nous devrions avoir de la bonne tire.

—C'est le temps du poisson. Le poisson est une bonne nourriture qui convient bien à cette époque de l'année. Il faut savoir choisir son poisson, suivant son estomac. Il y a les poissons gras dont l'huile est renfermé dans la chair du poisson, tandis que les poissons maigres, l'huile est contenue dans le foie.

Parmi les poissons gras ou huileux il y a le saumon, la truite, le hareng, le maquereau, les anguilles. Parmi les poissons maigres ou non huileux, on remarque la morue, le flétan, la merluhe, le haddock.

Les poissons maigres conviennent aux estomacs de digestion difficile. On ne doit pas laisser tremper longtemps le poisson, car cela gâte sa saveur, permet aux substances nutritives de se dissoudre. Il convient aussi, si on le fait bouillir, de le bien envelopper, soit avec un linge assez épais ou avec du papier spécial. La chair est plus ferme et conserve toutes ses vitamines et éléments nutritifs.

—M. et Mme Antonin Bellet, de Québec, étaient de passage en ville, récemment.

—On voit déjà les graines de jardin dans les magasins. C'est le temps d'y penser, et de tracer un plan pour faire profiter le terrain qu'il y a en arrière de presque toutes les maisons. Le jardin produit beaucoup, et les familles, surtout durant les temps difficiles que nous traversons, devraient semer et cultiver autant de légumes que possible.

—Mlle Thérèse Fournier est allée, la semaine dernière, à Québec, assister à la cérémonie de l'ordination du diaconat de son frère, l'abbé Edouard Fournier, fils de notre concitoyen, M. Emile Fournier.

—M. et Mme Chas Edouard Lépinay, d'Arthabaska, étaient en visite chez M. Ena Fréchette ces jours derniers.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que Mme Conrad Tourigny, qui a été assez dangereusement malade à l'Hôtel-Dieu, se remet bien. Nous lui souhaitons plein et rapide retour à la santé.

—Mlles Gabrielle et Madeleine Vallière sont allées à Québec cette semaine.

PERDU

Un porte-monnaie a été perdu, dimanche dernier. Celui ou celle qui le trouvera, s'il vous plaît, communiquer à l'adresse suivante:

Alphonse Létourneau,
8 rue Edouard,
Victoriaville, P. Q.

Une récompense est promise

A VENDRE

Un harmonium-piano en très bonne condition, qui conviendrait très bien pour chapelle ou communautés religieuses, à vendre à très bon marché. S'adresser à

26 rue Désiré,
Case Postale 381,
Victoriaville, Qué.
9 mars 2 f.

Partie de Cartes des Fermières

La partie de cartes au profit du Cercle des Fermières de Ste-Victoire, le 9 mars, a été un vrai succès. La salle paroissiale des Sts-Martyrs Canadiens était trop petite pour contenir la foule qui voulait assister à cette soirée. Plusieurs se sont vu refusé l'entrée, faute d'espace.

De magnifiques prix furent donnés aux gagnants de la partie de cartes, ainsi que comme prix de présence.

Plusieurs dames fermières d'Arthabaska avaient accepté l'invitation qui leur avait été faite de venir assister à notre partie de cartes. La même invitation demeure pour toutes nos réunions.

Nous ne saurions passer sous silence la magnifique chant exécuté par Mlle Gertrude Beaudet, accompagné au piano par Mme Nadeau, ainsi que M. Hamel et M. Lauzière, qui ont égayé l'assistance de leurs bonnes chansons.

La direction des dames fermières de Ste-Victoire remercie tous ceux qui ont contribué au succès obtenu, spécialement les donateurs de prix, les chanteurs et chanteuses, les sœurs-fermières d'Arthabaska, toutes les personnes qui ont travaillé et à la nombreuse assistance qui est venue encourager ce mouvement spécialisé des dames fermières.

Tous garderont un bon souvenir de cette soirée.

(Communiqué)

Un Centre civique à Victoriaville

Voici quelques suggestions faites par M. U. S. Allaire, du Théâtre Victoria, en vue de doter la ville d'un Centre Civique.

Agrandir le théâtre actuel en construisant une allonge par l'arrière, jusqu'à la nouvelle Station de feu, ce qui donnerait environ 200 sièges de plus. Cette allonge serait construite à l'épreuve du feu. La salle actuelle serait mise à l'épreuve du feu. Les architectes qui ont été consultés sont d'accord sur le coût de ces travaux qui serait de dix-neuf à vingt mille dollars. Les entrées du théâtre seraient situées rue du Marché et rue St-Louis. L'Hôtel de Ville serait donc absolument indépendante de cette salle qui est située juste au centre de la ville et où il y a amplement de terrain propice au stationnement des véhicules.

Ce plan doterait la ville d'une salle spacieuse qui répondrait au besoin de la population pour plusieurs années à venir et conserverait, chez nous, et le capital et l'intérêt d'une entreprise pour laquelle je me suis tant dépensé.

Plus tard, faire une Salle Municipale à la place du Marché actuel, en dessous du théâtre et placer le Marché sur les terrains de la Ville, en arrière de la rue Poitras.

Sur le toit de la Salle Municipale et du Théâtre, on pourrait construire des salles pour fanfare, orchestre, des bureaux, des appartements, etc, puisqu'il y aurait 12 pieds de moins en hauteur dans le théâtre.

Réunion de l'Exécutif de l'A. C. I. R. du district Numéro 46

Assistance nombreuse — Etude des projets de loi (bills 2 et 3) — Convention collective.

Samédi le 4 mars dernier au local des Syndicats Catholiques avait lieu une des plus importantes réunions de l'Association des Institutrices sous la présidence de Mlle Germaine Camden.

M. l'abbé A. Dumas, aumônier de l'A.C.I.R. et M. A. Morissette, i.é. du district ont bien voulu encourager de leur présence et de leurs précieux conseils une cinquantaine de membres, qui avaient tenu à se joindre à l'Exécutif, vu l'importance des questions au programme.

Les institutrices satisfaites de la déclaration officielle de leur Fédération relativement au traitement des institutrices rurales de la Province, ont étudié avec beaucoup d'intérêt la marche à suivre pour assurer le succès de cette campagne provinciale dans leur district respectif.

Au cours des délibérations, une motion de gratitude fut adoptée en faveur des journaux qui aident si puissamment la cause.

L'étude des projets de loi (bill 2 et 3) et d'un projet de convention collective retint longuement l'attention des membres et fut l'objet d'une seconde séance.

M. l'aumônier fit entendre alors des paroles d'or dictées par la connaissance profonde qu'il possède de la Doctrine Sociale de l'Eglise (conseils que chaque institutrice aimera se rappeler aux heures difficiles).

M. A. Morissette, i.é. encouragea aussi les institutrices à demeurer fermement attachées à leurs Fédération et Association. Il souhaite que 100 pour 100 des institutrices du district adhèrent et suivent avec fidélité les mots d'ordre: "UNION—PERSEVERANCE" Pour l'A.C.I.R. du district no. 46 par Marguerite Gagné sec. adj.

COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec, District d'Arthabaska

AVIS

Dame Jeanne Dion, dit Emond, épouse de Paul Sinclair, agent de circulation et résidant au numéro 246 de la rue Notre-Dame, à Victoriaville, dans le district d'Arthabaska, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

Arthabaska, 14 mars 1944.

HORMISDAS GARIEPY,

Procureur de la demanderesse.

A VENDRE

Machine à écrire Royal en très bon ordre, chariot de 10", clavier régulier bilingue.

Vendrons à très bon marché.

Gérard Bergeron,
13 St-Zéphirin,
Victoriaville — Tél. 620

9 mars j.n.o.

M. J.-M. Roberge est fêté

Récemment, à l'occasion de son anniversaire de naissance, quelques amis de M. Maurice Roberge, de Drummondville, lui ont organisé une soirée des plus réussies, à la Salle de Réception du Restaurant 'Taft', et lui ont offert, après lecture, par le Dr Dansereau, d'une adresse très à point, un magnifique Cabinet à Liqueurs, qui lui fut présenté par MM. Pierre Halikas et Jean Saba de la part de ses nombreux amis présents, parmi lesquels on remarquait, outre M. et Mme J. M. Roberge, MM. et Mmes Pierre Halikas, Jean Saba, Albert Boucher, C. R. Bourret, Victor Daneau, Dr Ed. Dansereau, Philippe Dion, Goe. Gagné, de Chambly, J. Arthur Girouard, Z. H. Girouard, Albert Madore, Roek Mareau, Roland Perreault, Geo. Plamondon, Albani Provencher, Aquila Provencher, J. Ovila Roberge, Armand Toupin, Armand Thibodeau.

Ce fut une soirée où de nombreux divertissements et un entrain remarquable se sont prolongés, laissant à tous, le meilleur souvenir.

A VENDRE

Maison neuve, 4 logements, très ensoleillés, bonne cave, située sur la rue Marchand, à Victoriaville, à vendre.

S'adresser à
D. Maurice COMPAGNA,
Avenue des Erables,
Arthabaska, P. Q.

16 mars 4 f.

A Vendre ou à Echanger

Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés par toute la province.

Pour plus amples détails, adressez-vous:

ALBIN SAMSON
Agent d'Immeubles
Bureau, 8 rue King-Est, Apt. 1
C. P. 627 — Tél. 1657-M
SHERBROOKE, P. Q.

POUSSINS BRAY

Les convois Bray peuvent remplir vos commandes de poussins, livrés immédiatement ou plus tard, mais n'attendez pas pour commander. Dites-nous des maintenant ce que vous désirez et nous vous donnerons ce qu'il vous faut et à la date que vous aurez choisie. Agents:

Maurice Léveillé, Aston Jet;
J. H. Bonneau, Ste-Elisabeth;
Médéric Bréton, R.R.2, Ste-Sophie

AGENT D'IMMEUBLES

M. Alfred Dussault (père), de Victoriaville, a le plaisir d'annoncer qu'il a ouvert un bureau public comme agent d'immeubles. Il a actuellement en mains 2 propriétés de quatre logements rapportant de gros revenus; plusieurs propriétés à deux logements; deux terres en culture, tout près de la ville.

Pour plus amples informations, s'adresser à

M. ALFRED DUSSAULT,
10, rue DeBigarré,
Victoriaville.

9 mars 4 f.

Nous achetons

toutes les sortes de bois francs et de bois mou, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME

257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés ?

Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles ?

Si non, voyez

P.-H. PLOURDE SILOES PLOURDE
Edifice Piroli — Victoriaville

THEATRE VICTORIA VICTORIAVILLE

Ouverture chaque soir à 8.00 hres

Admission : 30-40 cts.

Matinée chaque Samedi et Dimanche à 2.30 hres.

Admission : 25-30 cts.

Le prix d'admission comprend les taxes

Samedi, le 18 mars seulement

Marcelle Chantal, André Luguet, M. Presle, "JEUNES FILLES EN DETRESSE"

En plus: Sujets courts, Cartoon, News et "La Marche du Temps".

Dimanche-Lundi, 19-20 mars

2.30-8.00 hres: "COASTAL COMMAND",

La R.A.F. à l'Action

3.30-9.00 hres: "WISTLING IN BROOKLYN"

Red Skelton, Ann Rutherford.

Mardi-Mercredi, 21-22 mars

Vos acteurs favoris dans le film le plus discuté de l'année, avec Charles Boyer, Edward G. Robinson, Barbara Stanwyck.

"FLESH AND FANTAZY"

En plus: Sujets courts, musical et actualités.

Jeudi-Vendredi, 23-24 mars

Voici un film qui vous enchantera tout en vous faisant oublier les tracas de cette guerre.

Don Ameche, Gene Tierney, Charles Coburn.

"HEAVEN CAN WAIT"

En plus: Sujets courts et cartoon.

MIDNIGHT SHOW à 11 heures

Vendredi-Samedi, 24-25 mars

Nelson Eddy, Rise Stevens,

"THE CHOCOLATE SOLDIER"

Admission générale: 20c. (taxes incl.)

BIENTOT: "Thousands cheer" (technicolor).

Service d'Autobus

ENTRE

Victoriaville et Arthabaska

Départs de Victoriaville	Départs d'Arthabaska
Semaine seulement	
6.30 A.M.	6.45 A.M.
7.20 A.M.	7.45 A.M.
8.20 A.M.	8.45 U.M.
Semaine et dimanche	
9.40 A.M.	10.20 A.M.
11.40 A.M.	12.00 A.M.
12.00 A.M.	12.45 P.M.
12.45 P.M.	1.15 P.M.
1.45 P.M.	2.30 P.M.
3.30 P.M.	4.00 P.M.
5.10 P.M.	6.00 P.M.
6.00 P.M.	6.45 P.M.
6.45 P.M.	7.30 P.M.
7.30 P.M.	8.00 P.M.
10.50 P.M.	11.10 P.M.
Vendredi seulement	
9.15 P.M.	9.45 P.M.

Prix du passage:

Victoriaville-Arthabaska 10

Service local 05

ASSURANCES RESPONSABILITE PUBLIQUE
OBLIGATOIRES COUVRANT TOUS
NOS PASSAGERS.

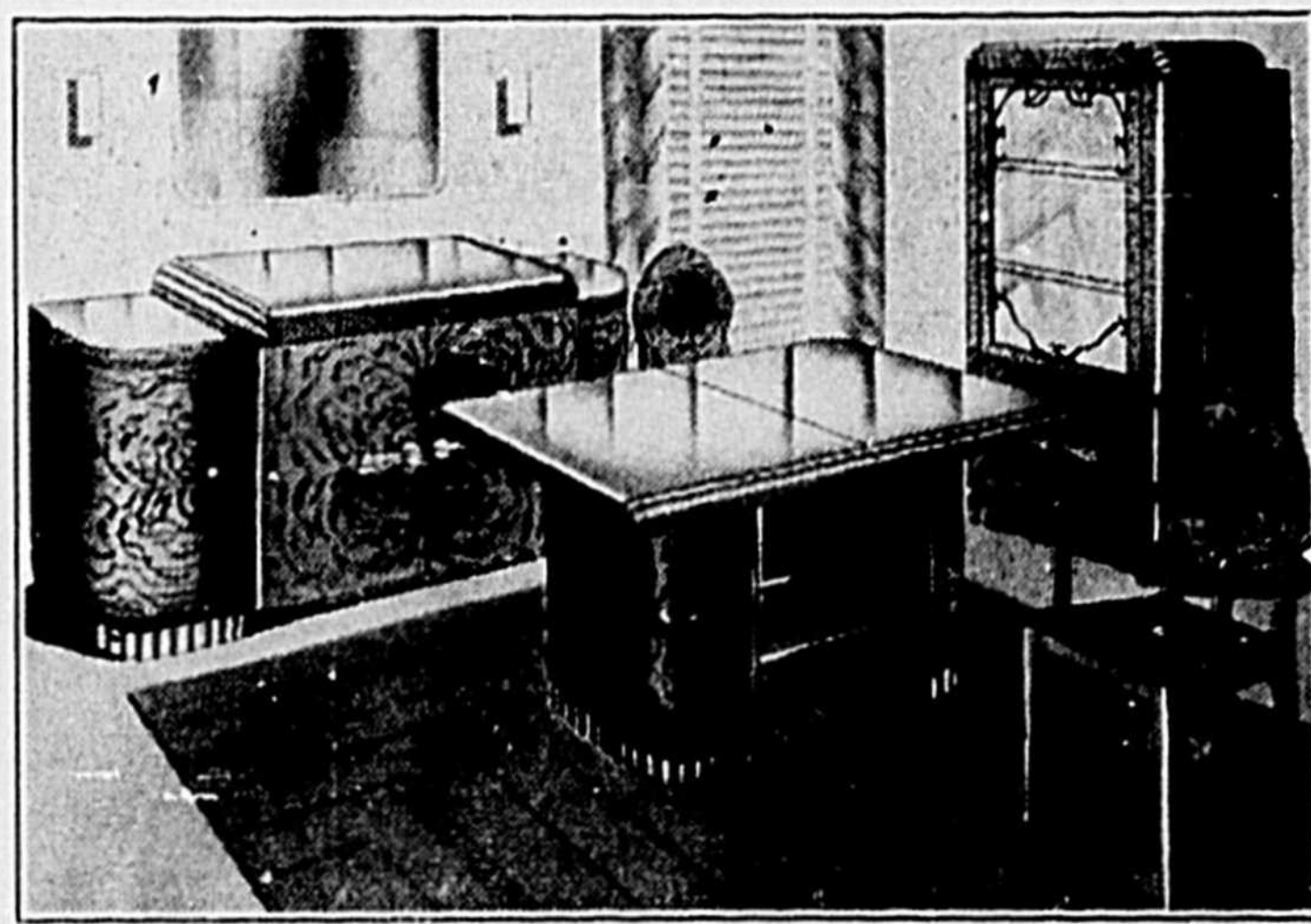
GEO. E. JUTRAS

Tél. 771

Propriétaire

EASTERN FURNITURE LIMITED

VICTORIAVILLE, P. Q.



Manufacturiers de

Chaises, bassinettes, table de bout et à café, ameublements de salle à déjeuner et à diner, et de chambre coucher.

En vente seulement chez nos clients, les marchands de meubles.

Électricité  *Produits Chimiques*
GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION